



**PRÉFÈTE  
DE L'OISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction départementale  
des territoires**

40 rue Jean Racine  
BP 20 317 – 60 321 Beauvais cedex  
téléphone : 03 44 06 50 86  
ddt-saue@oise.gouv.fr  
[www.oise.gouv.fr](http://www.oise.gouv.fr)

40 rue Jean Racine  
BP 20317 - 60321 Beauvais cedex  
téléphone : 03 44 06 50 86  
ddt-saue@oise.gouv.fr  
[www.oise.gouv.fr](http://www.oise.gouv.fr)

**Service de l'aménagement, de l'urbanisme  
et de l'énergie**

**Bureau de la prévention des risques**

## **Révision des plans de prévention des risques d'inondation (PPRI) des vallées de l'Oise et de l'Aisne**

**Prise de compte de l'avis de l'autorité environnementale du 21/09/2020**

### **Certificat d'affichage (EPCI)**

Je certifie que, conformément aux dispositions de l'article 4 de l'arrêté préfectoral complémentaire du 26 juin 2023 relatif à la prorogation du délai d'élaboration des PPRI des vallées de l'Oise et de l'Aisne, ledit arrêté préfectoral complémentaire a été affiché au siège de l'EPCI, pendant une période d'au moins 1 mois :

⑩ du :

⑩ au :

En foi de quoi, est signé le présent certificat.

A \_\_\_\_\_ le

Timbre de l'EPCI

Le Président de l'EPCI

**Certificat à retourner 1 mois après le début de l'affichage  
à la DDT de l'Oise – SAUE – Bureau de la Prévention des Risques  
À l'attention de Mathilde CUVELIER**